



Mamirolle

Actus

N°43 - Novembre 2018

SORTIR À MAMIROLLE

Festival Alimenterre

Dans le cadre du festival Alimenterre, « Ma Bulle », bibliothèque municipale et l'Enil vous proposent la projection du film documentaire de Xavier Deleur et Jean-Baptiste Malet.



L'empire de l'or rouge
Le mercredi 14 novembre
à 20h00 à la salle des fêtes
annexe de Mamirolle.

Que mange-t-on quand on ouvre une boîte de concentré de tomates, lorsque l'on verse du ketchup dans son assiette ou entame une pizza ?

Pendant deux ans, Jean-Baptiste Malet a retracé le voyage d'une tomate à travers le monde : cueilleurs en Chine, magnats de la tomate californienne en passant par les industriels italiens et les producteurs africains.

A travers la filière de la tomate, ils nous racontent l'économie mondialisée et l'alimentation industrialisée.

La projection sera suivie d'un débat animé par M. Didier Maillotte, gérant de la Biocoop La Canopée.

Vous aurez également la possibilité de profiter du travail fait sur ce thème par les élèves de l'Enil, qui sera exposé dans la salle.

La soirée sera clôturée par le pot de l'amitié.

Peggy Ruffin
Responsable «Ma Bulle»

Avis aux citoyens

Le stationnement sur les zébras de l'arrêt de bus devant le groupe scolaire comme sur les trottoirs vers la pharmacie est **strictement interdit et potentiellement dangereux** pour les enfants et les piétons.

Concert de Noël

En l'église de Mamirolle
le samedi 1^{er} décembre 2018 à
20 h 30

Le chœur de femmes SOPRALTI, sous la direction de Jean-Pierre Drouhard avec, au piano et orgue Charles Metzger, reçoit :



Le chœur d'hommes C(H)OEUR DE LOU(V)E
Sous la direction de Karine Pidancet avec, au violon, Martine Denètre et à l'harmonie le soliste Jean-Louis Ropert.



Libre participation- Entrée gratuite

Les municipales

Conseil municipal du 25/09/18
Etat civil
Coût Gymnase et Salle des fêtes
Info sécurité radon
11 novembre et CMJ
Sécheresse : interdictions...
Sauvons l'eau
Hommage à Léon Jolibois

Les associations

Défis Joël chante Brel et Ponyboy
Vente pains d'épices par le CMJ
Fromonval : la passion des fromages
Systema : cours d'essai gratuit

La semaine du goût à la maternelle

Conseil Municipal du 25/09/2018

CAGB : avis de la commune sur le projet de modification du Programme Local de l'Habitat

Outil de définition et de pilotage de la stratégie de développement en matière d'habitat, le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Besançon, adopté le 26 septembre 2013, fixe pour une durée de 6 ans les objectifs et les actions permettant au territoire de répondre au mieux aux besoins en logements et en hébergement de toutes les catégories de population. Il vise aussi à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes âgées ou handicapées et à créer les conditions d'un développement durable de haute qualité environnementale.

A la suite de l'extension du périmètre communautaire réalisée le 1^{er} janvier 2017 et conformément aux dispositions de l'article L 302-4-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif à l'élargissement ou à la fusion d'établissements publics de coopération intercommunale, le PLH du Grand Besançon doit être modifié avant la fin 2018. C'est pourquoi la CAGB a engagé cette procédure par délibération du 24 mai 2018.

Cette procédure, ne pouvant porter atteinte à l'économie générale de l'actuel PLH, poursuit les objectifs suivants :

- l'obligation de déterminer des objectifs de production de logements dans les communes ayant intégré le Grand Besançon le 1^{er} janvier 2017,
- la nécessité d'actualiser les périmètres d'exonération du supplément de loyer de solidarité (SLS), ceux arrêtés dans l'actuel PLH étant devenus obsolètes,
- la prise en compte des fusions de commune intervenues dans le Grand Besançon depuis 2013

Les objectifs de production de logements, incluant des objectifs en termes de logements conventionnés, fixés à la commune par l'actuel PLH ne sont pas impactés par cette modification.

Toutefois l'actuelle modification propose d'appliquer le supplément de loyer de solidarité (SLS) sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, à l'exception de l'ensemble des quartiers figurant au sein du Contrat de ville du Grand Besançon.

Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable sur le projet de modification de l'actuel PLH.

Baux ruraux : signature d'un nouveau bail avec le GAEC des Combottes

Vu l'échéance du bail du GAEC des Combottes au 31 décembre 2017,

Vu les nouveaux statuts du GAEC des Combottes composé de M. BULLE Dominique et de M. BULLE Florent, Le Conseil Municipal décide :

- de louer sous bail rural pour 9 ans au GAEC des Combottes à compter du 1^{er} janvier 2018 les parcelles suivantes :

ZC 159, Communaux Dessous, 11 ha 05 a 56 ca, P 03

BE 265, Aux Queuottes du Haut, 2 ha 61 a 31 ca, T 03
BA 265 Aux Queuottes du Bas, 6 ha 64 a 59 ca, T 03
AA 103p, Aux Combottes, 7 ha 64 a 00 ca, P 03
B 991p, Les Planches du Mont, 8 ha 11 a 00 ca, P 03
ZC 80p, Communaux Dessous, 8 ha 60 a 00 ca, T 03
pour une contenance totale de 44 ha 66 a 46 ca.

- de fixer le prix du fermage à 3 291.60 €/an, loyer indexable sur l'indice des fermages, à échéance au 11 novembre, le premier paiement intervenant en novembre 2018,

- d'autoriser le Maire à signer ledit bail avec les membres du GAEC des Combottes : Messieurs BULLE Florent et BULLE Dominique.

M. BULLE Dominique étant intéressé par cette affaire, ne prend pas part au vote.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – exercice 2017

Le Conseil Municipal approuve ce rapport qui, conformément à la législation en vigueur, sera tenu à la disposition du public en mairie et affiché dans les panneaux municipaux.

Urbanisme

Décision de PC

- CHRISTIEN Romain et PEROZ Catherine, 12 rue du Clos du Verger - Lot n°2 du Lotissement Le Clos du Verger, construction d'une maison individuelle d'habitation de 138,15 m² + 30,28 m² de garage, accordé le 17/09/2018.

Dépôt de PC

- SARL Piscines et SPA du Doubs, ZA du CLousey, construction d'un garage de 60 m²,
- DIOT Johan et ROSSIER Anaïs, 10 rue du Clos du Verger - Lot n°3 du lotissement Le Clos du Verger, construction d'une maison d'habitation de 149 m² + garage de 44 m² ° piscine de 15 m².

Décision de PC modificatif

- FRINK Joël et ROBERTELLA Laurent, rue des Champs Michaud, modification de la couverture du toit, surélévation de la maison de 60 cm par rapport au TN, modification des dimensions des fenêtres, création d'une porte fenêtre sur la façade nord, modification des poteaux de maintien de la charpente et pose de 20 m² de panneaux solaires au sol, accordé le 10/09/2018.

Instruction de PC

- SCI Combottes.com représentée par Thierry THOLOMIER, 43 rue du Stade, Extension d'un local professionnel de type artisanal, demande de pièces complémentaires le 17/07/2018.

Décision de DP

- SCI ROSALOU, rue des 4 Vents, construction d'une clôture et pose de deux portails de 8 m, accordé le 10/09/2018.
- COULET Didier, 6 rue de Baume, agrandissement d'une porte fenêtre sur la façade est, accordé le 12/09/2018,

- AYMONIER Vincent, 4 Chemin de la Vye de Gennes, Edification d'une clôture, accordé le 17/09/2018

Dépôt de DP

- Région Bourgogne Franche-Comté, ENIL 15 Grande Rue, création d'un internat au rez-de-chaussée du bâtiment H2 : création de 3 portes (issues de secours) + modification de châssis en façade nord est et sud ouest,
- BALANCHE Christophe, rue du Stade, division d'un terrain en vue de construire.

Demande de CU d'information

- SCP MARCONOT JM et MARCONOT-CLEMENT Lydie, section AI n°56 (Vente SCI SBI / BOILLOT), 8 rue de l'Eglise,
- Me ZEDET Olivier, section AK n°21 (Vente PRETRE/MILLET), 4 rue des Artisans.

Etat civil

Naissance

- Le 16/09/18, Laura JACQUET
- Le 08/10/18, Axel RICHARD

Décès

- Le 01/10/18, André FLEURET, né en 1935
- Le 09/10/18, Maurice CARON, né en 1932
- Le 15/10/18, Léon JOLIBOIS, né en 1933

Gymnase et SdF, combien ça coûte ?

Mamirolle possède de nombreux équipements, dont un gymnase et deux salles des fêtes. Attardons-nous un peu sur leurs coûts de fonctionnement.



Le gymnase fut construit en 1992. A cette époque, le coût des énergies était faible et peu pris en compte dans la construction, de ce fait le gymnase est très mal isolé, il est donc difficile à chauffer en hiver. Le mode de chauffage est le gaz, énergie dont le coût ne cesse d'augmenter. Afin de maîtriser les dépenses, une horloge a été mise en place pour programmer le chauffage uniquement lorsque le gymnase est occupé.

Il est utilisé à 98 % par le SIVOS, l'ENIL, les Francas et par de nombreuses associations ; la commune assume les frais de fonctionnement. Les seuls créneaux libres sont compris entre 11h30 et 14h00.

Le coût de fonctionnement du gymnase en 2017 est de : 23 624 €, dont 10 665 € uniquement pour le chauffage et 1 810 € de dégradations.

La salle des fêtes, rénovée en 2001, est également sou-



vent utilisée par les associations de la commune.

Des économies de consommation d'énergie ont été réalisées en optimisant la gestion du chauffage et celle de l'alimentation en eau chaude (Pilotage par ordinateur depuis la mairie, les utilisateurs n'ont pas la main).

Le coût de fonctionnement global des salles des fêtes, hors emprunt, est de **22 569,77 €**. Le coût résiduel de fonctionnement courant (eau + électricité + chauffage) des salles des fêtes restant à la charge de la commune pour l'exercice 2017 -déduction faite des locations perçues - s'élève à **4 805 €**.

Le mode de chauffage est une chaudière à fioul, cette énergie est soumise depuis peu à la taxe carbone, taxe qui ne cessera d'augmenter. Pour pallier cette augmentation, le Conseil Municipal a voté une revalorisation du tarif chauffage pour les locations.

Toutes les associations de Mamirolle bénéficient de deux demi-tarifs annuels de location (cercle 1) de la salle des fêtes.

Les demandes de gratuité, autres que celles inscrites au règlement de location des salles des fêtes, (fête du village, fête du 14 juillet, cérémonies obsèques) sont présentées pour approbation en Conseil Municipal. Elles doivent s'inscrire dans le concept de gratuité du spectacle. Les coûts de fonctionnement sont assumés par chacun de nous.

Info sécurité Radon

Le radon est la 2^{ème} cause de cancer du poumon après le tabac. En France, le nombre de décès dû à ce cancer est de 31 000 environ par an, presque dix fois plus que le nombre de décès sur la route (statistiques de 2016).

Le radon est un gaz radioactif présent dans le sol. Il peut se concentrer dans l'habitat.

Notre commune est située en zone de risque faible mais il peut y avoir d'énormes différences dans une même commune et pour un même sol entre deux maisons voisines.

Certains types de constructions et d'équipements favorisent l'entrée du radon qui pénètre par le sol et s'accumule :

- les constructions enterrées ou semi-enterrées, les sous-sols en terre battue où le contact avec le sol est plus important.
- les maisons trop confinées avec aération insuffisante: le radon remonte du sol et s'accumule.
- la hotte à extraction, la VMC simple flux, le chauffage

au bois dans le cas où la quantité d'air évacué est supérieure à la quantité d'air entrant, d'où l'importance d'entrée d'air extérieur (et non arrivant du sous-sol).

Les solutions

- Aérer les pièces habitables, matin et soir, surtout l'hiver.
- En cas de sous-sol, cave et vide sanitaire, il faut aérer en continu à l'aide de bouches d'aération.
- Éviter la terre battue en réalisant une dalle béton au dessus d'une membrane anti radon.

Nous avons aussi la possibilité d'effectuer des dosages du radon : il existe des dosimètres vendus dans le commerce. Pour plus d'informations, voir le numéro d'octobre de «Que Choisir».

Ernest Coppola

Vente de pains d'épices pour aller à Kostelec

Le Conseil Municipal des Jeunes a répondu favorablement à la proposition du Comité de Jumelage de faire partie du voyage à Kostelec en 2019, village avec lequel notre commune est jumelée.

Afin de réduire le coût du voyage, ils ont décidé, en accord avec le Comité de Jumelage, de vendre des pains d'épices.



Les jeunes du CMJ passeront dans les maisons vous présenter les différents pains d'épices sur un catalogue de 12 pages et prendront vos commandes entre le 15 octobre et le 25 novembre. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Comité de Jumelage et la livraison aura lieu vers le 10 décembre.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Séverine Seyer

Commémoration du 11 novembre



Cette année, nous célébrons les 100 ans de l'armistice. Le 11 novembre 1918 à 11 h sonnait la fin de la 1^{ère} guerre mondiale au sein des tranchées, faisant suite à la signature de l'armistice quelques heures avant.

En cette occasion, le Conseil Municipal des Jeunes souhaite que les enfants des trois communes participent à cette commémoration. Les jeunes élus ont donc travaillé sur un document expliquant simplement cette guerre et auquel sont joints des coloriages à réaliser. Ils seront exposés au monument aux morts. Ce document sera distribué au sein de l'école. Il invite également tous les enfants à venir au monument le 11 novembre chanter la Marseillaise avec eux. Un petit cadeau sera distribué aux jeunes participants pour qu'ils perpétuent le souvenir de ces plus morts pour la France et fassent résonner la paix.

Séverine Seyer



PRÉFET DU DOUBS

Sécheresse : votre commune est dans un secteur en crise !

En crise, les ressources en eau pour la consommation manquent dans certains secteurs, les niveaux des nappes et les débits des rivières sont exceptionnellement bas, voire connaissent des assècs. Les écosystèmes aquatiques sont très vulnérables. **L'eau potable est la priorité, avec la santé et la sécurité.** Les usages de l'eau non prioritaires sont interdits.

- N'utilisez pas de produits polluants qui vont transiter dans les réseaux avec les eaux de ruissellement ou de vidange vers les milieux naturels déjà fragilisés.
- Les prélèvements accélèrent la réduction des débits dans les rivières, concentrent la pollution rejetée et entraînent une dégradation de la qualité des rivières.

Par conséquent, sont interdits :

- Tous les arrosages, y compris par aspersion, de jardins, jardinières, espaces verts, potagers, golfs (y compris greens) et terrains de sport
- Le remplissage des piscines privées de plus de 2m³
- Le lavage des véhicules y compris en stations professionnelles, sauf ceux ayant une obligation réglementaire ou technique.
- Le remplissage et la vidange des plans d'eau et des retenues collinaires.
- Les manœuvres d'ouvrages hydrauliques, sauf obligation (cote légale, inondations, débit réservé, AEP ou navigation).

Les fontaines publiques doivent être fermées, sauf impossibilité technique.

Sont interdits, sauf autorisation* préalable à justifier pour impératif sanitaire :

- Le nettoyage des pistes de sport, des tribunes et équipements de loisirs
- L'arrosage des pistes de chantier,
- Le lavage des réservoirs AEP et les purges de réseaux
- Le nettoyage des rues (avec utilisation obligatoire de balayeuses automatiques)
- Le lavage des terrasses, toitures et façades, sauf en cas de travaux non reportables,
- Gestion des systèmes d'assainissement : opération pouvant entraîner un dépassement des normes de rejets.
- Remplissage et vidange des piscines ouvertes au public.

*** Les autorisations doivent être sollicitées (et justifiées) par mél auprès de la DDT du Doubs (ddt-ernf@doubs.gouv.fr) et présentées en cas de contrôle.**

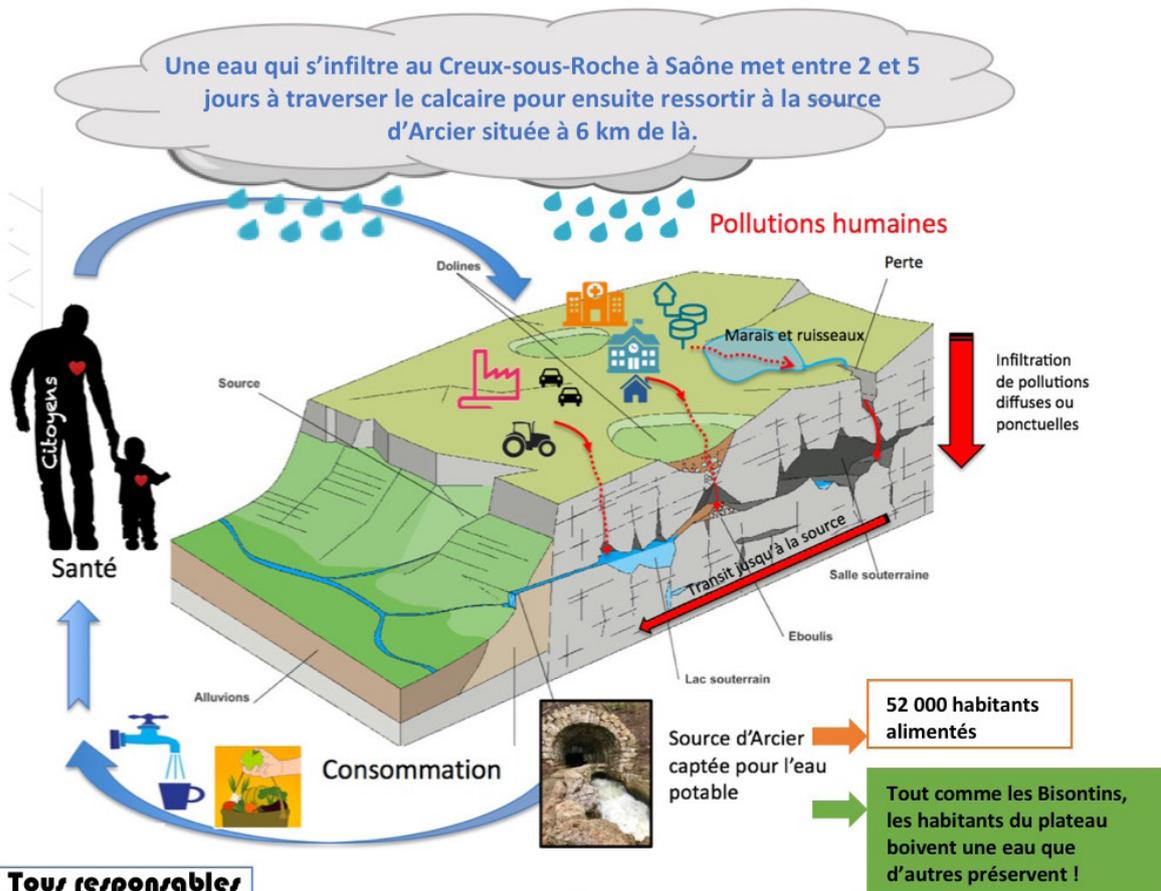
L'abreuvement des animaux n'est pas soumis à restriction au titre de la sécheresse ; toutefois, il est interdit de provoquer des assècs de cours d'eau, par abreuvement direct ou pompage, et de pénétrer dans les cours d'eau. Tout pompage est interdit dans les ruisseaux faisant l'objet d'un arrêté de protection du biotope. Les industries doivent appliquer leur plan d'économie d'eau.

Messages aux communes :

- Vous devez afficher et faire connaître les mesures de restriction des usages de l'eau auprès de vos habitants,
- Vous pouvez vous aussi contrôler le respect des dispositions des arrêtés de restriction, en cas de questions n'hésitez pas à contacter la DDT du Doubs.

Le saviez-vous ?

Une goutte d'eau qui s'infiltré dans un sol pollué se charge en molécules polluantes. Le sous-sol calcaire caractéristique de notre région n'est pas capable de filtrer cette pollution.



Tous responsables



Connaître notre impact sur l'environnement, gérer et traiter les pollutions humaines avant leurs rejets (industriels, agricoles, communes et habitants), c'est l'assurance des ressources en eau plus saines. **Un environnement protégé c'est une meilleure santé et des économies pour les citoyens.**

7 à 12 %

L'augmentation des dépenses nécessaires pour traiter l'eau des captages pollués si une réduction des pollutions à la source n'est pas mise en place ; augmentation répercutée sur la facture d'eau des ménages



Suivez le parcours d'une goutte d'eau sur : <https://youtu.be/ilbc1uwqNmY>



SAUVONS L'EAU!
l'eau qui fait l'actu

Source : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

« Joël chante Brel » et Ponnyboy, des défis, relevés haut la main !

Ce sont près de 160 personnes qui ont assisté au concert « Joël chante Brel », organisé à la Salle des Fêtes de Mamirolle, l'après-midi du 30 Septembre 2018.



Le trio composé de Joël Jacquelin au chant, guitare et violon, de Christophe Girard à l'accor-

déon, d'André Hawrylko au piano, avec la collaboration du dessinateur Pierre Duc à l'illustration, nous a offert une prestation magique, pleine d'émotion en nous interprétant magistralement les chansons du grand Jacques Brel.



C'était un public inter-actif qui a pu chanter sur des chansons mythiques comme « Le Port d'Amsterdam », « Vesoul et les fameuses « Bigotes » et bien d'autres, car le répertoire de Jacques Brel est immense et le trio musical s'en est donné à cœur joie pour le plus grand plaisir de tous.

Les artistes ont été très applaudis et les nombreux rappels nous ont valu quelques chansons supplémentaires !

Chapeau bas Messieurs les artistes ! Continuez de nous faire rêver...



Mais n'oublions pas que, pour ce concert, il y avait d'autres artistes, dans un registre plus jeune, mais tout aussi talentueux : je veux parler d'Adeline à la chanson et de Manu à la guitare, c'était le groupe « Subtile Idée », qui interprétait ses propres compositions. Là aussi, ce fut un très joli moment, complice dans le jeu musical, le duo a su faire partager ses chansons au public, notamment la chanson « Priorité à Droite » qui a eu un franc succès, on se demande pourquoi ?

Pour la pièce « Ponnyboy forever » c'est un public plus confidentiel (65 entrées) qui est ressorti ravi du spectacle donné par la troupe « Le grand chariot de l'association - Des artistes à la campagne » sur le thème de la famille et de la tolérance, sur l'amour filial, une pièce qui dérange un peu, sur l'acceptation du handicap et qui, au final, fait tellement de bien.



Pour tous ces bons moments, nous adressons un grand MERCI à tous et à toutes pour leur participation à la réussite de ces belles journées, pour avoir répondu par votre présence à ces manifestations qui, au-delà d'un spectacle, étaient aussi des moments de rencontre.

A bientôt pour d'autres aventures.

L'association Familles Rurales de Mamirolle et la bibliothèque municipale « Ma bulle ».

La semaine du goût à la maternelle



Dans le cadre de la semaine du goût, en relation avec le projet d'école sur l'Espagne, les élèves des trois classes de maternelle ont préparé des mets espagnol qu'ils ont dégustés le vendredi 12 octobre pour leur plus grand plaisir. Au menu, il y avait :

- Sangria (sans alcool)
- Gaspacho
- Paëlla aux légumes
- Crème catalane

C'était une mise en bouche de toutes les activités qui seront menées, dans les trois classes maternelles, tout au long de l'année sur la découverte de l'Espagne en partenariat avec la Bibliothèque « Ma Bulle » : culture hispanique, flamenco...

Un grand merci aux parents bénévoles qui ont aidé à la mise en place de cette manifestation.

Patricia Sapolin
Directrice de l'école maternelle

Fromonval : Vitrine de la passion des fromages

Le traditionnel concours des fromages Fromonval s'est tenu samedi 13 octobre à la salle des fêtes de Mamirolle. Organisée conjointement par le Musée de la fromagerie de Trépot et par l'ENIL de Mamirolle, cette 29^{ème} édition a remporté un vif succès. Ce concours prend de l'ampleur chaque année. Pour cette 29^{ème} édition, ce sont 60 fromageries venues du quart Nord Est de la France, mais également de la Région Rhône-Alpes et du Sud-Ouest. Des représentants étrangers étaient également présents avec quelques fromageries suisses et un nouveau participant venu de Russie apporter ses propres fromages.

L'invité d'honneur 2018 était Monsieur Michel VAUTROT, ancien arbitre international qui, en vrai Franc-Comtois amateur de



fromages, a participé en tant que juge pour la catégorie Cancoillotte. 240 fromages ont été dégustés par 215 juges, au travers de 28 catégories, dans une salle des fêtes



ressemblant à un immense plateau de fromage. Les jurys sont constitués de professionnels associés à des consommateurs qui travaillent avec méthode à l'aide d'une grille d'évaluation spécifique à chaque

catégorie. Près de 80 médailles ont été décernées aux meilleurs produits.

Comme chaque année, les enfants de l'école primaire de Mamirolle participent à cette manifestation. Au cours de la semaine précédente, ils ont été initiés à la fabrication des différentes familles de fromages, puis à leur dégustation par des étudiants de l'ENIL de Mamirolle en Certificat de Spécialisation Production de Fromages Fermiers. Les élèves de CM2, ont lors du concours, établi leur propre classement sur la catégorie des fromages à pâte molle à croûte fleurie, selon une démarche identique en tout point à celle des adultes. Les enfants de CM1 ont, quant à eux, poursuivi leur apprentissage des familles de fromages en profitant de la diversité des fromages présentés au concours.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'an prochain. La date du samedi 19 octobre 2019 est fixée pour la 30^{ème} édition.

Jean-Louis Berner

Systema : cours d'essai gratuit



Le club de Systema, art martial et bien-être, propose des cours à Mamirolle depuis 2012 pour les ados à partir de 12 ans et pour les adultes. Les cours sont donnés par Fabien Fevre, instructeur certifié de Systema, professeur de karaté - DEJEPS. Contact : tél. 06 66 67 99 28

Il s'agit d'apprendre à respirer pour se relâcher et évacuer son stress, prendre conscience de son corps dans l'espace et apprendre des techniques de self défense.

On peut commencer en cours d'année, les pratiquant(e)s progressent à leur rythme, dans une ambiance conviviale : on travaille sérieusement sans se prendre au sérieux !

Label OR ESM HANDBALL

En septembre 2018, la Fédération Française de Handball a distingué le club ENTENTE SAONE MAMIROLLE de HANDBALL en lui décernant le Label or. Ce label a pour but de valoriser le club pour sa pratique éducative de qualité, du développement quantitatif des moins de 9 ans et moins de 12 ans, du développement qualitatif lié au niveau d'encadrement de ces jeunes et à l'adaptation des matériels pédagogiques ainsi que pour la richesse de la vie du club (participation aux opérations fédérales et scolaires...).

Hommage à Léon Jolibois

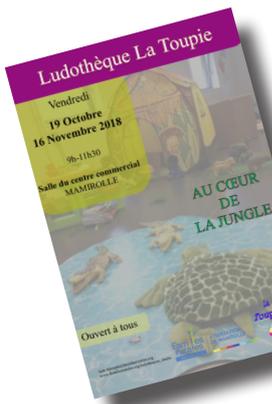


M. Jolibois nous a quittés le 15/10/18 dans sa 85^e année.

Natif de Mamirolle et après avoir vécu à Morteau pour des raisons professionnelles, il revient s'y installer avec sa famille en 1973. Rapidement, il s'implique dans la vie communale en parallèle de son activité d'inséminateur et de technicien génétique puis de sa retraite prise en 1993.

Il a été élu local pendant 31 ans, de mars 1977 à mars 2008, dont 17 ans comme adjoint. Il s'est plus particulièrement occupé du patrimoine naturel et bâti, de l'environnement, mais aussi du cadastre, de l'urbanisme, de l'assainissement... Ses conseils étaient éclairés par sa connaissance de la commune et avisés, voire «sages».

En récompense de son dévouement au service des collectivités locales, M. Huot lui a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale le 26 juin 2009 en présence de Yves-Michel Dahoui, conseiller général, des deux anciens maires, Mrs Brenet et Bauer. Un grand merci à Léon et nos plus sincères condoléances à Suzanne, son épouse, et à toute sa famille.



- **04/11/18 - Bourse aux jouets** Mairie de Mamirolle
9h00 - 12h00 - Salle des fêtes
- **09/11/18 - Animation** Relais Assistantes Maternelles
9h30 - 11h30 - Salle du périscolaire
- **10/11/18 - Gymnase de Mamirolle** ESM HANDBALL
13h30 - Garçons < 11 ans (B) / Maîche et Palente - Phase de brassage
- **10/11/18 - Gymnase de Saône** ESM HANDBALL
13h30 - Garçons < 11 ans (A) / Maîche et St-Vit - Phase de brassages
17h00 - Seniors hommes (B) / Granvillers - Championnat honneur régional
19h00 - Seniors hommes (A) / Danjoutin - Championnat excellence régional
21h00 - Seniors femmes (A) / ASCAP Pays de Montbéliard - Champ. Nation.2
- **11/11/18** Commémoration des 100 ans de l'Armistice
11h11 - Monuments aux Morts. Rassemblement à 10h45 devant la mairie.
Vin d'honneur à la salle des fêtes de Mamirolle.
- **13/11/18 - Clôture des inscriptions affouage** Mairie
Se munir de son attestation d'assurance et d'un justificatif de domicile.
- **14/11/18 - L'empire de l'or rouge** Ma Bulle et l'Enil
20h00 - Salle des fêtes annexe - entrée gratuite.
- **16/11/18 - Au cœur de la jungle** Ludothèque La Toupie
9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **17/11/18 - Les rapaces du marais de Saône**.... LPO Franche-Comté
9h00 - 12 h00 - Visites guidées gratuites sur réservation au 03 81 55 48 75 ou syndicat.maraisde saone@wanadoo.fr
- **20/11/18 - Petit loup**..... Bébé-livres
10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- **30/11/18 - En pays indien**..... Ludothèque La Toupie
9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **01/12/18 - Concert de Noël** Sopralti et C(h)oeur de lou(v)
20h00 - Eglise de Mamirolle

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Vendredi 2 novembre et les
jeudis 8, 15, 22 et 29 novembre



Vendredi 2 novembre et les
jeudis 15 et 29 novembre

La Mairie de Mamirolle

organise pour l'AFM TÉLÉTHON  7 ET 8
INNOVER POUR GUERIR DECEMBRE
2018

Une Bourse Dimanche 4 Novembre Aux Jouets

Installation

Dimanche 4/11 à partir de 7h30
annexe de la salle des fêtes
de Mamirolle rue du Stade

10€ la table
15€ les 2 tables

Infos

vente
Ouverture des portes
de 9h à 12h

l'intégralité des
recettes de la location
des tables sera
reversée au téléthon

livres, dvd, jeux, jouets
péuiculture, vêtements



Réservations:
Mairie 03 81 55 71 50
M. Lethier 06 70 99 42 14